



Conakry,.....

## ASSEMBLEE NATIONALE

N° \_\_\_\_\_ /P/ANI/CAB/ 20.....

*Le Président*

### DECLARATION DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Hier, **vendredi, 22 mai 2020**, en fin d'après-midi, la triste nouvelle est tombée comme un couperet, l'annonce de la mort de l'artiste du peuple, **Mory KANTE** des suites de maladie.

C'est avec une consternation et regret que nous, Députés de la représentation nationale avons enregistré cette énorme perte pour le peuple de Guinée, l'Afrique et le monde entier qu'il a servi pendant plus de 40 ans à travers la culture.

Cet artiste émérite a su, pendant toute sa carrière, à travers la musique, faire émerger, connaître et aimer la culture guinéenne à travers les chansons du terroir et les instruments traditionnels du pays, notamment la **KORA**.

L'ensemble des Députés de l'Assemblée Nationale par ma voix et au nom du peuple de Guinée que nous représentons, saisit cette douloureuse circonstance pour rendre un hommage appuyé à l'illustre disparu pour les loyaux services rendus à la nation guinéenne, à l'Afrique et au monde entier.

*A* Cette même occasion, l'Assemblée Nationale présente ses condoléances les plus attristées à la famille biologique du défunt, à sa famille professionnelle, au peuple de Guinée, à Monsieur le Président de la République et à l'humanité tout entière pour lesquels, sa disparition constitue une perte inestimable.

**Que la terre de Guinée qu'il a servie à travers sa culture lui soit légère.  
Amen!**

Le Président

**Honorable Amadou Damaro Camara**